Produits de jardinage : les gestes écocitoyens

« Anti-mousses », « anti-pucerons », « désherbant total »... : la liste des produits mis à la disposition du jardinier pour traiter son jardin est impressionnante, comme en témoigne la taille croissante des linéaires qui leur sont consacrés dans les magasins spécialisés. Sous ces appellations prometteuses se cachent des produits chimiques qui sont loin d'être tous inoffensifs.

Jardiner, cela peut-il être réellement polluant ?

Cette question peut sembler bien saugrenue, tant le jardinage est devenu synonyme de retour à la nature. Pourtant, 113 « matières actives » (molécules chimiques) différentes sont utilisées par les jardiniers amateurs français (chiffres de 1996). Or, les produits phytosanitaires – herbicides, insecticides, fongicides, etc. – sont par nature plus ou moins toxiques. Certains sont suspectés de provoquer des cancers, des malformations congénitales et des troubles nerveux en cas d'intoxication chronique. Les dégâts sur l'environnement peuvent être désastreux pour la faune, la flore et le sol. Même si, individuellement, le jardinier amateur ne constitue pas une grande menace pour l'environnement, les perturbations occasionnées par les traitements chimiques réalisés dans les jardins peuvent être importantes. Les jardiniers sont 13 millions en France !

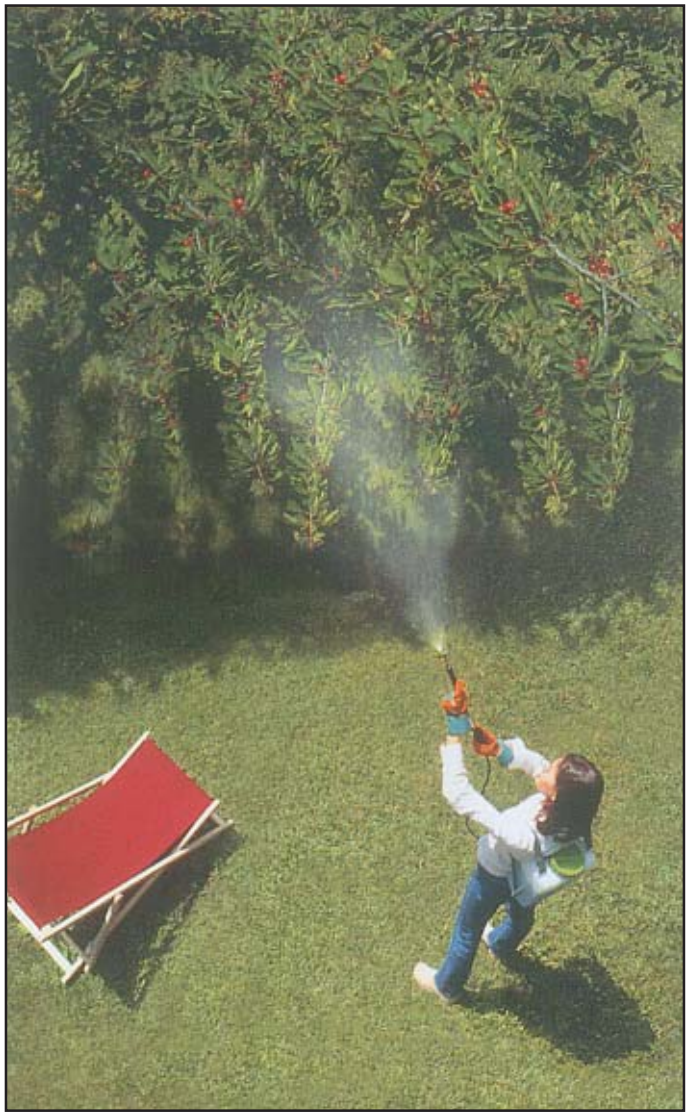

Le jardinier amateur peut devenir pollueur.

Exemple 1

En 1998, une enquête menée par la Maison de la consommation et de l'environnement de Bretagne a montré que les jardiniers amateurs étaient, dans le secteur étudié, responsables de la pollution de l'eau à hauteur de 25 % alors qu'ils ne représentent que 4 % des achats de pesticides. Cette disproportion s'expliquerait par un usage irraisonné des produits de traitement.

Exemple 2

Une autre enquête menée en 1998 et 1999 par la Fredec (Fédération régionale des groupements de défense contre les ennemis des cultures de Basse-Normandie) indique que, pour certaines molécules (chlorate de soude, sulfate de fer, glyphosate), les jardiniers amateurs peuvent être de plus gros consommateurs que les agriculteurs.

Si l'usage « normal » des produits peut se révéler polluant, on imagine aisément ce que peut donner le surdosage, hélas courant chez les amateurs En effet, tous les utilisateurs rencontrent à un moment ou à un autre des difficultés pour doser correctement les produits d'entretien du jardin. Les unités de mesure sont parfois incohérentes, comme ces doses exprimées en grammes mais à mesurer en millilitres, ou confuses pour une partie des utilisateurs, comme ces doses en hectolitres ou à l'hectare, sans qu'il soit précisé s'il s'agit du produit pur ou dilué. Heureusement, pour limiter ces risques, la législation évolue (cf. encadré).

Certains produits sont-ils « écologiquement acceptables » ?

Oui. On considère généralement que les produits naturels – d'origine végétale ou animale – présentent *a priori* moins de risques que les produits issus de la chimie de synthèse. Ils sont biodégradables et ne s'accumulent ni dans l'environnement, ni dans les chaînes alimentaires. Attention, toutefois, certains possèdent des propriétés allergisantes.

Une autre catégorie trouve grâce aux yeux des jardiniers écologistes : les sels minéraux, tels que les sels de cuivre, le

Département de l'Eure · Seine-Maritime Le Département · Région Haute Normandie · Avec le soutien de la Région

Vrais et faux labels

On lit parfois sur les emballages de produits différentes mentions : « utilisable en agriculture biologique », « biodégradable », « produit naturel ». Elles ne constituent pas des garanties officielles, mais donnent une indication au jardinier en quête de naturel. Celui-ci doit alors s'intéresser de près à la composition du produit, mentionnée en petits caractères.
Depuis le 1er octobre 2000, la mention « emploi autorisé dans les jardins » est obligatoire sur les produits phytosanitaires destinés au grand public. Sont exclues les substances toxiques, très toxiques et celles classées cancérogènes ou mutagènes chez l'homme et l'animal, réservées aux professionnels et présentés séparément. Les difficultés de dosage devraient également disparaître. Cette mention est attribuée par l'UPJ (Union des entreprises pour la protection et la santé des jardins) sous mandat du ministère de l'Agriculture. Il s'agit d'une avancée considérable. A l'avenir, le nombre des pesticides mis à la disposition des jardiniers devrait encore diminuer sous l'influence des directives européennes.

soufre, le sulfate de fer, le chlorate de soude, etc. Utilisés depuis fort longtemps, on a pu vérifier leur relative innocuité, dans les conditions d'utilisation prescrites. D'autre part, ils s'intègrent naturellement dans l'environnement. Seul le cuivre suscite des réserves en tant que métal toxique pouvant s'accumuler dans le sol. Quoi qu'il en soit, il faut garder à l'esprit que rares sont les produits de traitement qui sont absolument anodins. Rappelons-nous qu'un composé alimentaire comme le sel de cuisine fait mourir 50 % d'un lot d'animaux de laboratoire à la dose de 3 750 ppm (parties par million, ou milligrammes par kilo de poids vif). Rapporté à un être humain de 70 kg, cela représente 262,5 g. La caféine (DL 50 : 233 ppm) et la nicotine (DL 50 : 55 ppm), substances naturelles, sont beaucoup plus toxiques que la plupart des pesticides utilisés en jardinage.

Un mulch de paille.

Y a-t-il des alternatives aux traitements chimiques ?

Pour limiter les risques de pollution et d'intoxication, il est tout à fait possible d'adopter des méthodes alternatives. Bien souvent, c'est affaire de bon sens et de connaissance : en comprenant comment fonctionne le jardin, il est plus facile de l'apprivoiser. En renonçant aux produits chimiques, vous vous rapprocherez de la nature et vous serez fier d'avoir accompli un geste écocitoyen.

Comment limiter le développement des « mauvaises herbes » ?

Le secret : couvrir le sol partout où c'est possible. C'est la technique du paillage, encore appelé « mulching ». Cela consiste à étaler sur la terre – réchauffée mais encore humide, donc de préférence en juin en Normandie – une couche d'environ 5 cm d'épaisseur de compost grossier, paille, feuilles mortes, paillettes de lin ou de coques de cacao. Mieux encore : étalez du papier journal ou du carton ondulé, et recouvrez du matériau de votre choix. Vous pouvez utiliser vos tontes de gazon, à condition de n'étaler qu'une couche peu épaisse à chaque fois.
Les écorces de pin sont du plus bel effet, mais elles ont, à la longue, un effet négatif sur le sol. Quant au plastique noir « spécial paillage », réservez-le à la haie nouvellement plantée ou aux fraisiers.
Là où le sol reste nu, binez avant que les adventices (mauvaises herbes) ne soient trop développées. Et usez du couteau ou de la gouge pour extirper les plus vivaces. Après tout, le jardinage n'est-il pas synonyme d'effort en plein air ?

Le syrphe, un prédateur des pucerons.

Après tout, jardiner n'est-il pas synonyme d'effort en plein air ?

Insectes : des fleurs pour nos auxiliaires

Avant d'utiliser un insecticide, demandez-vous si cela est bien nécessaire. Quelques pucerons sur un rosier, est-ce vraiment grave ? Un simple traitement peut faire plus de mal que de bien. D'autre part, il est illusoire de chercher à exterminer telle ou telle espèce : les individus les plus solides réchapperont toujours au massacre. Pire : des pulvérisations répétées peuvent aboutir à la sélection d'insectes résistants !

Pour contenir les insectes nuisibles de la manière la plus écologique possible, favorisez leurs ennemis naturels – prédateurs comme les coccinelles, ou parasites comme les guêpes ichneumonides – qui sont du même coup les auxiliaires des jardiniers. Favorisez leur implantation¼ en multipliant les fleurs : les insectes utiles ont tous, à un moment de leur vie, besoin de se nourrir du pollen et du nectar des fleurs avant de s'attaquer aux pucerons, chenilles, etc. Parmi leurs préférées : la capucine, l'aster, le souci, l'aneth, l'angélique¼

Les arbres et buissons, les tas de branches et de pierres, les feuilles et les plantes mortes sont des abris rêvés pour les hérissons, les lézards et les musaraignes, les oiseaux, les carabes et les araignées. Tous ces auxiliaires se nourrissent de limaces, pucerons et autres petits ravageurs. Posez des nichoirs à mésanges. Créez une petite mare pour les crapauds, grenouilles et tritons, qui iront chasser dans votre jardin.

S'il vous faut malgré tout intervenir, découvrez les vertus de la lutte « biotechnique », qui consiste à repousser ou capturer les animaux indésirables. Les barrières les plus connues sont les filets anti-oiseaux pour protéger les arbres et arbustes fruitiers, mais il existe également des filets anti-insectes très efficaces dans le potager. Dans la catégorie répulsifs, le traditionnel épouvantail est toujours efficace, à condition d'être « redécoré » au bout de quelques jours (les oiseaux s'y habituent vite). Plus efficaces, mais plus coûteux, les dispositifs sonores contre les oiseaux et appareils à infrasons contre les taupes. Les répulsifs à base d'huile d'os (naturelle !) font fuir sans douleur tout quadrupède importun. Quant aux pièges, les plus archaïques (pièges à guêpes, bande tue-mouche, etc.) restent efficaces, mais ils sont parfois cruels. Il en existe des versions modernes dites « non vulnérantes ».

Posez des nichoirs à mésanges.

Prévenir les maladies des plantes

Une plante qui tombe malade (mildiou, rouille, etc.) est soit une plante sensible, soit une plante qui pousse dans de mauvaises conditions. Au jardinier de jouer à fond la prévention : d'abord, en choisissant des espèces et variétés réputées pour leur résistance. Ensuite, en plaçant chaque plante dans un espace suffisant (bonne aération) et à bonne exposition, et en n'apportant pas trop d'engrais riche en azote, facteur favorisant les maladies cryptogamiques (causées par un champignon). Enfin, en n'hésitant pas à ôter un organe malade, voire à arracher un sujet sévèrement et/ ou régulièrement atteint (plante vivace, arbuste, arbre fruitier¼). Remplacer ce dernier par un autre *a priori* moins sensible.

Quelles précautions prendre avec des produits de jardinage ?

La première des précautions est de limiter au maximum les traitements. Même si les produits de jardinage commercialisés actuellement sont, pour la plupart, considérés comme

Produits écologiquement acceptables

Les noms suivants sont ceux des substances actives, différents des appellations commerciales mais néanmoins portés sur l'emballage. Si ces produits présentent une toxicité moindre pour l'environnement, il ne faut toutefois pas les considérer comme des produits 100 % vertueux. Ne les utilisez que quand cela est vraiment nécessaire.

Roténone et pyrèthre : insecticides végétaux. Ne « font pas la différence » entre les insectes nuisibles et les autres.

Bacillus thuringiensis : insecticide microbiologique spécifique des chenilles et respectant totalement les autres vivants.

Soufre : lutte préventive et curative contre différentes maladies, notamment l'oïdium.

Bouillie bordelaise et autres produits à base de cuivre : lutte préventive contre les différentes maladies des légumes, des arbres fruitiers et des rosiers.

Sulfate de fer : destruction de la mousse dans le gazon.

Métaldéhyde : lutte contre les limaces. Il existe des formules avec répulsifs pour chats et chiens. Biodégradable.

Chlorate de soude : désherbant total des zones non cultivées (allées, cours, etc.). Se transforme dans le sol en chlorure de sodium (sel de cuisine). Veiller à ce que le produit ne soit pas entraîné par le ruissellement vers des végétaux non visés par le traitement.

Sulfamate d'ammonium : dévitalisation des souches, destruction du lierre et des broussailles. Biodégradable.

Huile blanche : traitement d'hiver des arbres et arbustes fruitiers, et lutte contre les cochenilles.

Huile d'os : répulsif agissant contre toutes sortes d'animaux (rongeur, lapins, chats, chiens, etc.).

Goudron de Norvège : protection des blessures et plaies de taille sur les arbres.

Coccinelles et autres insectes auxiliaires : ces insectes sont élevés en vue d'être relâchés dans les jardins. Ils sont disponibles au printemps dans certains points de vente.

Extrait d'algues marines : augmente les défenses naturelles des plantes face aux maladies.

Sel d'acides gras (savon) : insecticide.

Ortie et prêle : plantes se prêtant à diverses préparations protectrices contre insectes et maladies.

Lutte raisonnée contre les limaces

Les limaces sont une des plaies du jardinier. Pourtant, elles ne fréquentent pas le jardin par hasard : elles jouent un rôle important dans le recyclage de la biomasse végétale. Pour limiter leur prolifération, commencez par respecter et favoriser les ennemis naturels des limaces : carabes, musaraignes, crapauds, grives¼ Ensuite, vous pouvez entourer les plantes fragiles avec un cordon de cendre de bois. Plus sophistiqué : traitez à l'aide d'un produit purement biologique à base de nématodes parasites des limaces (disponible uniquement par correspondance). Enfin, si ces moyens ne suffisent pas, utilisez de manière raisonnée des granulés anti-limaces. Veillez notamment à bien disperser les granulés sur le terrain en ne dépassant pas la dose prescrite, ou bien disposez de petites quantités sous des tuiles ou des planchettes, afin d'éviter tout empoisonnement chez un animal non cible.

Ces chenilles qui attaquent les orties deviendront d'élégants papillons (petites-tortues).

peu toxiques, il faut malgré tout rester vigilant et se référer au principe de précaution.

- Portez des vêtements protecteurs (combinaison, gants, éventuellement masque).
- Ne mangez pas et ne fumez pas pendant le traitement.
- Lavez-vous après le traitement.
- Respectez scrupuleusement les conditions d'emploi et le dosage. En sur dosant, on n'augmente pas l'efficacité du produit, par contre, on peut créer une toxicité locale et l'environnement est inutilement atteint. Mais attention, sous doser n'est guère mieux : le produit perdant de son efficacité, il ne sert plus à rien et des produits toxiques se retrouvent dans l'environnement…
- Bannissez les traitements « totaux », car il est rare qu'on ait à lutter en même temps contre des insectes et contre une maladie.
- Ne traitez pas sur des surfaces imperméables (pente de garage, terrasse, trottoir, etc.) ou à proximité immédiate des puits, sources, plans d'eau, etc.
- Ne rincez pas votre pulvérisateur ou votre arrosoir au-dessus de l'évier ou de la grille d'écoulement des eaux. Epandez les résidus sur la zone à traiter.
- Ne jetez pas les restes des produits à la poubelle : ce sont des « déchets ménagers spéciaux » qui doivent être collectés à part, soit à la déchetterie, soit à un point de collecte mobile (dans certaines grandes agglomérations).

La mare abrite une faune fort utile.

La petite-tortue : un papillon dont les chenilles se nourrissent d'orties.

Laissez les mauvaises herbes tranquilles !

Qualifier une plante de « mauvaise herbe » est parfois un peu hâtif. Par ce terme, on désigne toute espèce que l'on ne souhaite pas accueillir dans son jardin et concurrençant les plantes « nobles ». Pour certains, avoir une pelouse parsemée de pâquerettes, boutons d'or, achillées, véroniques et trèfles blancs sera une guigne. Pour d'autres, ce sera un enchantement de couleurs et de vie. Au-delà de l'aspect affectif, les mauvaises herbes peuvent jouer un rôle écologique important :

- Alimentation des abeilles, bourdons, papillons, etc., favorisant ainsi la pollinisation de l'ensemble des plantes du jardin.
- Sur un mur ou une clôture, le lierre est un refuge à petits insectes. Les oiseaux fréquenteront donc votre jardin, vous débarrassant des insectes nuisibles.
- Les trèfles sont des fixateurs d'azote atmosphérique, favorisant la croissance de la pelouse.

Certaines plantes « sales », comme l'ortie et le chardon, abritent des populations spécifiques de chenilles. En les détruisant, nous réduisons d'autant le nombre des papillon dans les campagnes. Un exemple parmi d'autres de réduction de la biodiversité.

" Connaître pour agir " est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Cloître des Pénitents, 8, allée Daniel-Lavallée, 76000 Rouen. http://www.arehn.asso.fr - arehn@wanadoo.fr
Textes : J.-P. Thorez et A. Dudouble / AREHN
Photos : J.-P. Thorez / AREHN, Tecnoma, Gnis.
© AREHN, 2004. Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.